

SENEGA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : **Polygala senega**

La racine de Polygala est constituée par la racine et la souche séchée et généralement fragmentée de *Polygala senega* L. ou de certaines autres espèces apparentées ou d'un mélange de ces espèces de *Polygala*.

CARACTÈRES

Voir la monographie *Polygala (racine de)*.

IDENTIFICATION

Voir la monographie *Polygala (racine de)*.

ESSAI

Voir la monographie *Polygala (racine de)*.

CONSERVATION

Voir la monographie *Polygala (racine de)*.

SOUCHE

La teinture mère de Senega est préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir de la racine et de la souche séchée de *Polygala senega* L. ou de certaines autres espèces apparentées ou d'un mélange du genre *Polygala*, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur ocre jaune.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de teinture mère de Senega, ajoutez 9 mL d'eau R et agitez. Il se forme une mousse abondante (saponosides).
- B. À 5 mL de teinture mère de Senega, ajoutez 5 mL d'eau, puis extrayez avec 2 fois 5 mL d'éther de pétrole R. Evaporez à sec la phase organique. Ajoutez 2 mL d'anhydride acétique R et

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

0,1 mL d'*acide sulfurique R*. Il apparaît une coloration jaune (saponosides).

- C. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Teinture mère de Senega à examiner.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg d'*aescine R* dans de l'*éthanol R* à 70 pour cent V/V et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec la phase supérieure d'un mélange de 10 volumes d'*acide acétique glacial R*, de 40 volumes d'*eau R* et de 50 volumes de *butanol R*. Laissez sécher à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleue surmontée d'une bande de fluorescence bleu-vert de R_f voisin de 0,15, une bande de fluorescence bleu-violet de R_f voisin de 0,25, trois bandes de fluorescence bleue superposées comprises entre les R_f 0,30 et 0,40, une bande de fluorescence bleu-vert de R_f voisin de 0,45 et une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,65. Pulvérisez sur les chromatogrammes la solution d'*aldéhyde anisique R* et chauffez à 100-105 °C pendant 5 min. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente une bande gris-violet de R_f voisin de 0,25. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente 2 bandes rose violacé superposées situées juste en dessous de la bande correspondant à l'aescine et deux bandes rose vif situées juste au-dessus. Il peut également apparaître une bande rose de R_f voisin de 0,65.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60 pour cent V/V et 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 2,4 pour cent *m/m*.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.